



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 28
Voix favorables : 28
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16/06/2026

DELIBERATION
n° CA 2026 – 63_c

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DAJI)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK *

DAJICONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 16/06/2026
DELIBERATION n° CA 2026 – 63_c
 Compte rendu des décisions prises par le président
 en application des délégations consenties par le conseil d'administration
 (DAJI)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
04-05-2026	Mesure générales relatives à l'organisation et au fonctionnement		Décision cadre n°2026_05_01 relative aux élections par voie électronique des membres des instances représentatives du personnel de l'université Toulouse Capitole et des instances nationales
04-05-2026	Mesure générales relatives à l'organisation et au fonctionnement		Décision n°2026_05_02 relative au comité social d'administration de l'université Toulouse Capitole et fixant le nombre de représentants du personnel et les parts respectives de femmes et d'hommes au sein de ce comité
04-05-2026	Mesure générales relatives à l'organisation et au fonctionnement		Décision n°2026_05_03 fixant la composition et les parts respectives de femmes et d'hommes de la commission paritaire d'établissement compétente à l'égard des personnels de l'université Toulouse Capitole
05-06-2026	Mesure générales relatives à l'organisation et au fonctionnement		Décision n° 2026_06_10 relative à la commission consultative paritaire (CCP) d'établissement compétente à l'égard des agents contractuels de l'université Toulouse Capitole